possible, il ne restait dès lors qu'à se résigner, c'est ainsi que Lais se résigna à sa vieillesse, elle fit don de son miroir et le philosophe Platon, traduisit ce sacrifice dans une inscription ad hoc. Mais avant d'en venir au beau désespoir de Lais, les femmes *antiques* avaient fatigué leur miroir qui ne mirait plus que des faux cheveux, du fard sur les joues, et des dents suspendues par des fils d'or. On le voit, dans ces temps reculés, les femmes cultivaient l'art de conserver la jeunesse. En Grèce, à cet égard, mêmes préoccupations qu'à Rome. Les mères, nous dit Térence, sont souvent occupées de la toilette de leurs filles; ont-elles des sourcils roux, on les teint, sont-elles pâles, on met du fard, ont-elles de jolies dents on leur apprend à les montrer d'un gracieux sourire, et si l'expression du visage ne suffit pas, on leur met une branche de myrtre entre les dents jusqu'à ce qu'elles s'accoutument à faire valoir la beauté de celles-ci.

Au IVe siècle avant J.-C., Alexis nous révèle déjà l'existence du lupon à cercles. La sicciité du nez était regardée comme une beauté de 1er ordre, se moucher était considéré comme peu poétique, pas de mouchoirs de poche. Aujourd'hui, c'est différent, et nous voyons quelquefois des petits mouchoirs de 30 centimètres carrés, qui coûtent des prix fous.

II

Quant aux vêtements, comment énumérer toutes les différentes espèces de tuniques dont nous trouvons, au premier aperçu, plus d'une trentaine de sortes, différentes par la coupe, par la disposition, par les ornements, par la couleur. Que dire de la diversité et de la richesse des étoffes? Comment détailler les innombrables ornements de la tête, diadèmes d'or, guirlandes de perles, couronnes de roses, de violettes, de myrthe, résilles de lierre, de grappes, de pierres précieuses, de cette multitude de bijoux d'une si parfaite élégance dans leur étonnante diversité.

La *mode* ne s'y contente pas des formes nationales et traditionnelles, elle emprunte aux autres nations. A côté de la *tunique* grecque, de la *stola* Romaine, nous voyons figurer la tunique cymbrique, la tunique phrygienne, les robes attaliques aux tissus mêlés d'or et de broderies, les étoffes de Milet, les mousselines de l'Inde, les *cymatiles* étoffes de couleur de mer, peintes de telle sorte qu'en les regardant obliquement on eut dit voir des flots, les *plumatiales* qui, vues obliquement, représentaient des plumes d'oiseaux, les ceintures de l'Inde aux couleurs vives, les manteaux de mille formes et de toutes dimensions, des franges en broderies, en or, en argent, souvent ornées de pierres précieuses. Nous ne saurions nous faire une idée dans nos temps de l'élégance des dames de l'antiquité. Une matrone, pour se croire riche, devait posséder en toilette pour une valeur équivalente en notre monnaie à plusieurs millions de francs.

L'historien Diodore nous apprend que lorsque Anthisthènes, ce richissime Grec de Sicile maria ses filles, il illumina à ses frais toute la ville et le cortège se composait d'environ huit cents riches chariots!

Parlons de la coiffure : les dames les plus plus élégantes ont à leur service les *Cosmètes* ou ornatrices qui excellent dans l'art de la coiffure, les unes teignent les cheveux, d'autres chauffent dans des cendres brûlantes de gros fers à friser; les *Calamistres* façonnent les cheveux en boucles; la *psèque*, la plus habile de toutes, donne à l'ensemble de la coiffure, la forme et le cachet de la mode et le style qui convient à la tête qu'elle coiffe, comme on le voit, les Dames de l'antiquité, celles du moins qui visaient à la plus haute élégance, n'attachaient pas peu d'importance à la question de coiffure, elle était l'élément *capital* de la beauté, une femme était toujours belle si elle portait de beaux cheveux et de belles dents. *Apulée* en parle très éloquemment. Ses contemporains partageaient son enthousiasme; il y a plus : l'opinion des hommes était telle à cet égard, que quelques-uns juraient parfois par la beauté de la chevelure.

En signe de deuil les femmes se coupaient les cheveux, les hommes au contraire, les portaient très courts, en temps ordinaire, et longs, pendant la durée du deuil.

Les cheveux blonds furent généralement regardés comme les plus beaux, ils donnaient un plus grand air de jeunesse : « *Atalante* est blonde » dit Lucien et cela sans teinture ni cosmétique.

L'usage de la perruque était très répandu, et c'est surtout à propos de la chevelure des dames de l'antiquité que l'on peut dire que les changements de la mode sont incalculables; toutefois, le bon goût n'a pas toujours dominé dans les dispositions et les combinaisons qu'on inventait pour cheveux partagés sur le front, et rassemblés en tresses ou derrière la tête ou sur le crâne; tantôt à faire descendre les boucles jusqu'au point le plus élevé des sourcils, de sorte que le front était totalement couvert. Cette mode a prévalu chez nous également, surtout à la fin du siècle dernier; d'autres fois on roulait les cheveux à peu près à la manière d'un turban. Bref, l'arrangement des cheveux fut le côté le plus variable de la toilette et, l'on peut dire qu'il en fut de la chevelure antique comme des chapeaux de nos dames modernes.

III

Je disais qu'il en fut de la chevelure des dames de l'antiquité, comme des chapeaux de nos dames modernes, la mode varia étonnamment. Aussi, à Rome, on peut constater que les statues des impératrices étaient coiffées d'une chevelure qui s'élevait comme une simple perruque, les artistes devaient sculpter une nouvelle chevelure à leurs statues dès que la mode changeait; quoi donc! une chevelure qui n'eût plus été à la mode, et cela pour une Majesté, non, c'était inadmissible!

Un fait curieux encore, et qui établirait au besoin quels changements peut subir le goût sous l'influence de la mode, c'est la vogue qu'obtinrent chez les Romains les cheveux blonds et les cheveux rouges. On inventa les cosmétiques pour rougir les cheveux noirs des brunes Italiennes, mais sans atteindre à l'éclat des chevelures germaniques; c'est alors que les ciseaux coupèrent, bien des chevelures des femmes saxonnes; les dames roumaines achetaient cet ornement et s'en paraient comme le geai de la fable s'affublait des plumes du paon. Ce nouveau genre d'élégance coûta des prix fabuleux. Les dames, pour faire valoir leur précieuse acquisition, élevaient sur leur tête de véritables édifices, sortes de pignons en briques rouges, posés parallèlement à la ligne du front, soit en étages, soit en éventail, soit en cône, haut de plus d'un pied.

C'était passablement ridicule, mais ne nous hâtons pas trop de rire des anciens sous ce rapport; on a vu dans notre pays des coiffures non moins extravagantes. Que dire, par exemple, de ces coiffures en usage à la fin du règne de Louis XV et à dimensions gigantesques. Les loges de théâtres ne furent bientôt plus assez hautes pour s'y tenir debout, à l'amphithéâtre, les coiffures finirent par masquer la vue de la scène et il fallut un règlement qui fixa un maximum de hauteur pour les coiffures.

Que dire également de cette coiffure qui fut portée notamment par la mère du roi Louis-Philippe, sorte de chignon garni des objets les plus disparates, clochettes, papillons, mouches, fleurs, oiseaux que sais-je encore? Sans compter les étoupes, les fils d'archal et quantité d'autres objets, si bien que les cheveux étaient ce qui se trouvait en moindre quantité dans la coiffure.

La mode a eu ainsi dans tous les temps ses exagérations et à Rome sans doute, historiens et poètes signalèrent ses excentricités, mais en Grèce, à Athènes surtout, où le sentiment du beau s'alliait aux qualités nationales, un fort courant porta tous les esprits à la recherche de l'élégance. C'était le règne de la mode et j'avais raison de vous dire que la mode est ancienne. Mais que sont les parures et les riches ornements pour celles qui possèdent : « La grâce plus belle encore que la beauté » a dit très justement La Fontaine.

Pour conserver ce don charmant, celles qui possèdent la grâce n'ont pas besoin d'inventer mille coiffures, il leur suffit de rester telles qu'elles sont, la grâce est leur ornement comme les oiseaux et les fleurs sont l'ornement de la terre. La grâce c'est le délicieux vallon tout parsemé de jolies demeures qui s'étalent le long de l'immense Océan, la grâce, c'est un sourire, c'est la tendresse du vieillard qui contemple les jeux espiègles des jeunes écoliers; c'est le baiser de l'enfant à sa mère, la grâce rayonne aussi de cette étoile où un peintre inspiré représentait deux sœurs extrêmement jolies, dont l'une est brune et grave, l'autre blonde et souriante, assises toutes deux sous les frais ombrages additionnant leur beauté dans un merveilleux contraste. Mais je ne devais vous parler que de la mode et voilà que je parle de la grâce, mon Dieu, que je suis loin de mon sujet... je n'ai plus le courage d'y retourner. Pardonnez-moi, lecteurs, vous qui aimez la grâce, et pardon vous aussi, lectrices, qui avez le privilège de la posséder.

L. NOEL.

REVUE DE L'ANNÉE 1895

Cantons de Roubaix et de Lannoy

Avril. — 1. Mort de M. Vancoetenoble, commissaire de police du quartier Sainte-Elisabeth. On apprend la nouvelle du départ de M. l'abbé Delporte, vicaire à Notre-Dame, nommé curé de Promy et Rouvigny et revenu quelques mois après à Roubaix en qualité d'aumônier de l'Hôtel-Dieu.

5. Arrestation de l'arrêté du maire de Roubaix, concernant le transport du viatique — 7. Un incident dans la paroisse Saint-Joseph, à propos du port ostensible du viatique, défendu. — 8. La police continue à dresser des contraventions aux prêtres qui portent ostensiblement le viatique. — 17. La ferme Marchand, de Forest, incendiée par la foudre. — 19. Affaire bétollenaere devant la correctionnelle de Lille; l'inculpé est condamné à 6 mois de prison, 25 francs d'amende et au remboursement des 1.600 francs détournés.

20. Nomination de M. *Beghin comme directeur du* Laboratoire municipal de Roubaix. Jubilé de M. et de Mme Georges Heyndrickx. — 23. Le port du Viatique à Roubaix : M. le curé de Saint-Joseph devant le tribunal de simple police; l'affaire est renvoyée au 25 juillet. — 30. Une réunion socialiste mouvementée au Théâtre Deschamps.

Mai. — 4. La journée du premier mai se passe sans incident notable à Roubaix. — 3 Arrivée à Roubaix de M. Squivée, commissaire de police, en remplacement de M. Vancoetenoble, décédé. La commission du monument Nadaud décide de placer l'œuvre du sculpteur Cordonnier, à l'entrée de l'Avenue de Jussieu. — 4 Un enfant de six ans, Achille Bauffe, écrasé par le car à vapeur, au Trocadero.

6. Un jeune homme de 18 ans, Jules Delcour, tente de tuer sa mère à Lys-les-Lannoy. — La ferme Frémaux-Lorthiois, aux Trois-Ponts, détruite par un incendie. — 13. La fête de Jeanne d'Arc est célébrée partout, à Roubaix et dans les environs, avec un grand éclat. — 22. Une femme mutilée par le car à vapeur à Flers-le-Breucq. — 28. Une conférence de M. Jacquier, avocat à Lyon, à la *Maison des œuvres*, sur Jeanne d'Arc. Mort de M. Ruffiet.

Juin. — 1. Un peigneur, Mast, frappé de quatre coups de couteau par son beau-frère, Louis Boulon, à Lys. — 3. Un charretier, Louis Cardon, victime d'un accident mortel, rue de la Mairie, à Wattrelos. — 5. L'imprimerie Gaberel, rue d'Inkermann, détruite par un incendie. — Une couturière, Maria Beutens, frappée d'un coup de couteau par un tisserand, Jean-Baptiste Ernest. — 9. Inauguration du « Vélodrome roubaisien ». — La traction électrique est inaugurée sur la ligne de Wattrelos à Roubaix.

10. Un incident à la filature de M. René Vanlaethem, rue Saint-Antoine : M. Vanlaethem, menacé de mort par un de *ses ouvriers*. — 11. *Incendie de la ferme du Fresnoy à Lys-les-Lannoy.* — 14. Imposante manifestation catholique à l'occasion de la fête Dieu. — 17. Une fête au collège pour le cinquantième anniversaire de sa fondation. Ouverture du bureau de poste de la rue Fosse-aux-Chênes. — 19. Une famille empoisonnée, rue Rossini. — 22. Un enfant, Henri Jansonne, âgé de dix ans, écrasé par un train sur la ligne de Tourcoing, Roubaix-Wattrelos.

23. Un sonneur de l'église Sainte-Elisabeth, Henri Watteau, victime d'un accident mortel dans le clocher. — 26. Mort de M. Gressier, gérant de l'Hippodrome.

Cantons de Tourcoing

Mars. — 3. On reçoit la nouvelle de la mort presque subite, en Saxe, près de Leipzig, de M. Etienne Voreux, négociant en laines, à Tourcoing. — 8. Mort de M. Pierre Liagre, président de la conférence de St-Vincent de Paul. — 9. Célébration à St-Christophe des funérailles de M. l'abbé René Motte, curé d'Albainziville, décédé à l'âge de 36 ans. — 11. Expropriation de diverses maisons, rue de Tournai, entre la rue d'Havre et la chapelle de l'Hospice. — 13. Un vieillard de 75 ans, Xavier S..., demeurant à la Blanche-Porte, se pend dans sa chambre, pendant que son fils était au travail. — 18. Tamponnement près du passage à niveau de la Tossée, entre un train de voyageurs venant de Lille et un train de marchandises en stationnement; plusieurs personnes, entre autres M. J.-B. Verdonck, marchand de légumes à Tourcoing, sont grièvement blessées. Anniversaire de la Commune : on voit le soir, à la façade de quelques *cabarets, entre autres à celui tenu, rue Neuve-de-Roubaix, par* Delavernier, des lanternes rouges. — 21. Mort de M. Gustave Masquilier fils, entrepreneur à Tourcoing, qui déclaré adjudicataire des travaux de restauration et de surélévation du clocher de St-Christophe, au rabais de 10,25 0/0, sur le devis tant du devis, 132,809 fr. 53. — 24. Dramatique suicide de M. Charles-Félix Moorel, négociant en vins, qui se tue d'une balle de revolver chez un ami; on l'a trouvé retiré depuis quelques jours. Cet événement arrive dans la soirée de la mi-carême produit dans toute la ville une vive émotion. Le même soir, une jeune fille de 13 ans, Marie-Cécile Clerlem, demeurant à Mouvaux, près des Cent Maisons, se pend en l'absence de ses parents, qui l'avaient laissée seule à la garde de la maison. — 25. On retire du canal près du pont de l'Espierre le corps de Arthur Desrousseaux, âgé de 28 ans, magasinier, demeurant rue du Flocon. On avait trouvé le soir son paletot et son chapeau déposés sur la berge.

26. Affaire dramatique à Bondues : des malfaiteurs s'introduisent la nuit dans la ferme de M. Galion, près du hameau du Jambon; la fermière plus que nonagénaire est soumise à une véritable torture par les misérables; et son fils est enfermé dans un grand coffre à avoine sur lequel on pose une rondelle. Il parvient pourtant par des efforts désespérés à en sortir et à appeler au secours. — Camille Dhalluin, âgé de 2 ans 1/2, meurt des suites de brûlures qu'il s'était faites en tombant dans un vase d'eau bouillante. — Un enfant de Roncq, Louis Eggermont, demeurant au Vinage succombe aussi des suites d'un semblable accident.

Avril. — 3. Adoption définitive du projet de la division de Tourcoing en 3 cantons. — 4. Vol audacieux, la nuit, boulevard Gambetta, au préjudice de M. Dassonville. — 5. Incendie à Bondues d'une meule de lin de la valeur de 3000 fr., appartenant à M. Lepers-Bonte. — 7. Un jeune ouvrier de la papeterie de Bondues, Charles Disponchelle, âgé de 16 ans, succombe aux suites d'un accident qu'on avait tout d'abord jugé sans gravité. — 10. Achille Tack, débourreur, âgé de 18 ans a le bras droit arraché à la filature de MM. Jacquart, à la Croix-Rouge. Il est transporté à l'Hôtel-Dieu où sont guéris contre toutes les prévisions, au bout de 4 mois. — 15 Henri Deminck, brucomier, tire un coup de fusil sur M. Rousseaux, garde particulier de M. Degrenty, à Bondues. Le brucomier ne s'est pas atteint et parvint à maintenir l'individu qui est remis le jour même à la gendarmerie.

16. Le coq de l'ancienne flèche de Saint-Christophe est descendu, à la vue des milliers de curieux, par les charpentiers J.-B. Caby, de Ronchin, qui travaillait à la démolition du clocher, pour le compte de M. Denoyette. — 18. Mort de Auguste Wagnon, de Marcq, qui avait été quelques jours auparavant, à Wasquehal, victime d'un accident de voiture. — 27. Mort de M. *François Lotte, président de la société des Anciens militaires* de Neuville-en-Ferrain. — 29 Violent incendie à la filature de M. Dewavrin-Crombez, rue Chanzy. Les dégâts occasionnés par l'eau et le feu sont évalués à la somme de 100.000 fr. — Paul-Henri Decottignies, âgé de 21 ans, demeurant à l'Epinette, est trouvé le soir affreusement mutilé, près du passage à niveau du chemin de fer d'Halluin; il s'était imprudemment engagé sur la voie à partir de la rue du Blanc-Seau et a été tamponné et projeté au loin par une locomotive. — Mort du lieutenant Scohy, qui faisait depuis longtemps partie du corps de pompiers. Il lui est fait d'émouvantes et solennelles funérailles.

Mai. — 1er. Il n'est fait aucune démonstration à l'occasion du 1er mai : on travaille dans toutes les fabriques. — 2. Nouvel incendie qu'on parvient heureusement à éteindre au début se déclare à la filature de M. Dewavrin-Crombez, rue Chanzy. — 5. Suicide par strangulation du gendarme Boulandt qui laisse cinq enfants orphelins. — 6. Chute mortelle à la fabrique de M. Pollet, rue de Dunkerque, de Jules Delval, ouvrier peintre, âgé de 37 ans. — 10. Mort subite de Mme veuve Benoit, rue de la Haute-Voie.

11. Inauguration de la ligne du tramway de la rue Carnot. — 12. La fête patriotique et religieuse de Jeanne d'Arc est célébrée dans toutes les églises avec la plus grande solennité, il en est de même dans la plupart des communes des cantons : Mouvaux, Linselles, Bondues, Halluin, Roncq, Bousbecques, Neuville. — 13. Publication du programme du concours agricole qui se tiendra les 5, 6 et 7 juillet. — 13. Ouverture de la deuxième crèche municipale de la rue de Guisnes. Célébration des noces d'or des époux Descamps-Desramps, à Linselles

15. Arrivée à Tourcoing de Mgr Monnier, évêque de Lydda, en tournée de confirmation. — Incendie à l'estaminet Florimond Debrughe, rue des Chats-Husuits, à Roncq. — 18. Incendie dans la même commune de l'estaminet et de la ferme de M. Louis Devette, marchand de bestiaux, rue de Lannoy. — Verbeke est condamné aux assises à huit ans de travaux forcés

19. Elections à Tourcoing et dans toutes les communes des délégués sénatoriaux. — 21. Tentative de suicide, à l'estaminet des Halles, d'un jeune homme de Courtrai, Oscar Carpentier. — 27. Adjudication, sous la présidence de M. Hassebroucq, maire, des travaux de construction d'un clocher, à l'église St-Joseph, de la Croix-Rouge; un entrepreneur du quartier, M. Jules Bourgeois, est déclaré adjudicataire au rabais de 8.75 0/0 sur un devis de 48.873 fr. 73. — 28. Découverte de nombreux ossements, en creusant les fondations des deux tourelles du nouveau clocher de St-Christophe.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX. — Déclarations de naissances du samedi 4 janvier.* — Henri Baty, rue La Fontaine, 30. — Emilie Desbonnets, rue St-Joseph, 86. — Charles Akkermans, rue de la Barbe d'Or, 43. — Leon Verbrugghe, rue de Flandre, cour Dhasse, 9. — Paul Dutoit, rue St-Amand, 49. — Alphonse Dutoit, rue de la Gumguette, cour Malliez, 34.

Mariages. — Benoit Williot, 24 ans, comptable, rue de la Halle, 5 et Nelly Rubeyns, 25 ans, employée, rue du Vieil-Abreuvoir, 47. — Henri Lampe, 23 ans, mécanicien, rue Neuve-de-Roubaix et Maria Desreumaux, 21 ans, tailleuse, rue du Pile, 28, cour Telya, 41. — Jean-Baptiste Lechantre, 29 ans, chauffeur, Grande-Rue, 400 et Eugénie Spriet, 22 ans, piqurière, rue Pierre Dujardin, 16. — Auguste Henneton, 31 ans, ouvrier, rue de la Vigne et Eugénie Catelain, 28 ans, *retordeuse*, rue d'Alger, cour Verens, 3. — François Bourgeois, 21 ans, rentreur, rue Boileau, 3 et Augustine Mouart, 23 ans, couturière, rue Boileau. — Benjamin Wattel, 26 ans, liseur, rue de la Redoute, 62 et Marie Cornille, 22 ans, sans profession, rue Fosse-aux-Chênes, 75.

Charles Merchez, 23 ans, *liquoriste*, rue Malplaquet, 35 et Angèle Lejeune, 23 ans, dévideuse, rue d'Aguesseau, 26. — Jean-Baptiste Bulteau, 25 ans, rattacheur, rue Jacquard, 9 et Marie Duflot, 25 ans, dévideuse, rue Vallon, 11. — Emile Lecomte, 25 ans, employé de commerce, rue du Tilleul, 158 et Marie Steelebout, 22 ans, piqûrière, rue Racine, 10. — Pierre Cattel, 23 ans, employé de commerce, à Croix et Zélia Alluin, 17 ans, piqûrière, rue des Parvenus, 3. — Jules Frappez, 38 ans, garçon brasseur, route de Leers et Marie Blancke, 20 ans, couturière, route de Leers.

Déclarations de décès. — Théodore Masurelle, 13 mois, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor 28. — Laure Debock, 6 mois, boulevard d'Halluin 36. — Pontier, présenté sans vie, rue Duflot 27. — Germaine Pennet, 4 mois, rue de Beaumont. — Mathilde Verberght, 4 ans, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor 47. — Alfred Merchez, 22 jours, rue du Bon Rasoir 28. — Marie Vandenbeele, 3 mois, rue de Jemmapes 45. — Blanche Bourdeau, 21 ans, rue Perrot 16. — Ismerie Wittebolle, 26 ans, Hôtel-Dieu. — Jean-Baptiste Verhelst, 2 ans 1/2, rue de Lannoy, fort Desprez 55. — Marguerite Lhertier, 1 mois, rue de la Conférence, cour Vanderhaeghe 1. — Raymonde Gadenne, 1 mois, rue de la Longue-Chemise, cour Ferret 31. — Emile Corman, 48 ans, rue de Lannoy 55.

LYS-LEZ-LANNOY. — *Déclarations de naissances du 6 au 30 décembre.* — Jean-Baptiste Marécaux, rue du Pavé. — Emma Blondeau, cité Delattre. — Rachel Vandenbeede, à la Justice. — Marguerite Van der Donckt, rue de Tournai. — Marie-Thérèse Lorent, au Fort Gallé. — Louis Deffrennes, rue de Tournai. — Marie Fousters, rue du Colisée. — Charles Cornil, rue du Colisée. — Jules Delécaut, rue du Colisée. — Marthe Bulteau, rue du Bois. — Noël Vandenberghe. — Jean Gustin, rue du Bois. — *Publications de mariages.* — Victor Bilonet, 3e ans, médecin-major, à Lys, et Marie Goube, sans profession, 31 ans, Lille.

Déclarations de décès. — Hespel Louis, 31 ans et 4 mois, à la Place. — Helmont Gabriel, 1 ans et 8 mois, à Cohem. — Renard Joseph, 81 ans, rue de la Place. — Stoffyn Blanche, 6 mois, rue du Pavé. — Dessaux (enfant présenté sans vie), au Colisée. — Leclercq Prudence, 3 mois, rue du Sel-contral. — Derry Jean, 66 ans, rue du Bois. — Haverbebe Leontine, 15 jours, à Cohem. — Destrez Marthe, 15 jours, à la Place. — Voleur Germaine, 1 an, rue du Bois. — Delcroix (présenté sans vie), au Colisée — Gustin Pierre-Henri, 6 mois. — Coin Homobon, 48 ans, receveur des contributions indirectes, rue de Tournai. — Gilles Fernand, 5 ans 1/2, rue de la Gare.

WASQUEHAL. — *Déclarations de naissances du samedi 4 janvier.* — Céline Dillies, rue des Orphelins, 35. — André Delemasure, rue du Hallot. — Edmond Cattelain, place des Phalempins. — Léon Boogaert, rue de la Croix-Rouge. — Jeanne Vancoralis, rue du Virolois. — Olivia Debuyschere, rue de la Croix-Rouge.

Publications de mariages. — Emile Vancorselis, 29 ans, teinturier et Clémence Duhamel, 22 ans, soigneuse. — Henri Fremaux, 22 ans, employé et Marie Barbier, 21 ans, sans profession. — Auguste Depoortère, 36 ans, contre-maître et Fernande Saelens, 30 ans, ménagère. — Théodule Anno, 27 ans, domestique et Marie Duel, 20 ans, sans profession. — Jules Hauteclocque, 25 ans, magasinier et Florence Blanblomme, 20 ans, repasseuse. — Jules Deleplanque, 44 ans, moulenr et Adèle Grimonprez, 22 ans, dévideuse. — *Henri Pattyn, 36 ans, employé et Julie Dupont, 34 ans, sans profession.* — Louis Desrumeaux, 50 ans, trieur et Clémence Duhamel, 42 ans, servante. — Edouard Timmermans, 27 ans, fabricant de meubles et Germaine Delmulle, 25 ans, tricoteuse. — Henri Delsalle, 37 ans, brigadier des douanes et Marie Pagnot, 22 ans, tailleuse. — Charles Wenandy, 23 ans, tisserand et Marie Martens, 18 ans, soigneuse. — Henri Haluin, 26 ans, rattacheur et Marie Scurbey, 25 ans, soigneuse. — Gustave Verheist, 22 ans, lattier et Marie Eggermont, 22 ans, dévideuse. — *Décès.* — Zoe Vandenabeele, 1 an, rue des Piats. — Charles Dumortier, 75 ans, propriétaire, rue Bervaux, 6

MOUVAUX. — *Déclarations de naissances du 14 au 28 décembre.* — Pauline Lemaire, la Croix-Bouillette. — Fernand Lecompte, id. — Emile Dhalluin, id. — Noël Meurice, id. — Albert Leontine, la Motte. — Emile Baudry, id. — Germain Hélin, id. — Germaine Catel, le Pil. — *Mariage.* — Edouard Vromond, 54 ans, mecanicien, et Horteuse Merlin, 53 ans, ménagère.

CHOSES ET AUTRES

A table;

— Quel est l'animal qui bien cuit procure au gourmet la satisfaction la plus prolongée?

— C'est le lièvre, parce qu'en le mangeant on a le plaisir du râble.

* * *

Borgne et boiteux se rencontrent :

— Comment vas-tu? dit le borgne.

— Comme tu vois, dit l'autre.

* * *

Lettre de vœux et souhaits reçue par un incorrigible débiteur :

« Cher monsieur,

» Parmi les vœux bien sincères que je vous adresse en ce jour, figure celui de vous voir enfin acquitter la facture que j'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus. »

* * *

Deux musiciens causent d'un de leurs amis.

— Eh bien! fait l'un d'eux, son dernier opéra a tout de même réussi.

— Oui, ajoute l'autre, « en deçà » de toute espérance.

* * *

Poilras voit arriver ce matin le 200e quémandeur d'étrennes.

— Et vous, qui êtes-vous? demande-t-il à un gavroche qui se présente avec aplomb.

— Moi? Je suis le fabricant de cornets de papier de chez votre épicier.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — *Exposition de pigeonniers.* — Aujourd'hui dimanche 5 janvier, aura lieu la sixième exposition des pigeonniers de MM. Stoffi Gérome et Pels Charles au (Pigeon fidèle). Siège de la société chez M. Jean Degrave, angle des rues de Rome et de Solferino. Nous invitons les amateurs à venir visiter la belle collection de M. Stoffin Gérome.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Une partie qui attirera certainement un grand nombre d'amateurs sera celle qui se joue au Clairon des Zouaves rue Pellart 48 le dimanche 5 janvier contre la société du docteur de Pottes (Belgique). Ces messieurs ont choisi les meilleurs coqs de leur région pour venir affronter la lutte. L'enjeu est de 50 fr. en plus l'entrée du parc au gagnant. Mise au parc à 4 h. 1/2 précises.

— Dimanche, 5 janvier, se jouera à l'Enflé, une magnifique partie contre la Nouvelle-Aventure de Tourcoing. La première paire citée pour 50 francs. Le Bleu Leveugle contre le Rouge de Dumortier, plus 50 francs sur le prix de trois. Mise au parc à 4 heures après l'arrivée du train de la Belgique.

— La société du « Bon Vivant » établie rue des Champs, 38, rappelle aux amateurs, que c'est aujourd'hui dimanche, 5 janvier, en son local à 4 heures, qu'aura lieu l'attaque d'un 3/5 contre la société de Calonne.

— Une belle partie de coqs aura lieu dimanche 5 janvier, chez M. Gustave Rys, rue du Tilleul 108, contre M. Jules Dorpe, de la rue de Tunis. Mise au parc à 3 heures 1/2 précises. Avis aux amateurs sérieux.

— Lundi 6 janvier, au Maréchal de Coyghem, Grande-Rue, rendage de la partie contre l'Abattoir.

Croix. — Le rendage de la partie engagée par la société Jules Lisat, de Croix, contre la société Bodin de la Cloche d'Or, de Wasquehal, a eu lieu mercredi dernier. Une foule d'amateurs s'y étaient rendus, aussi l'animation a été grande. La société Bodin a gagné la 1re paire, la société Jules Lisat a gagné les 2e et 3e paires. Cette dernière a donc gagné la partie

WASQUEHAL. — La société des Coqueleux, établie chez M. Alphonse Huart, estaminet du Grand Saint-Eloi, près le Calvaire à Wasquehal, informe les amateurs qu'elle fera aujourd'hui dimanche dans son parc, l'attaque d'une belle partie contre la société Meplon, du Brenoq. 3 de 5 pour 50 fr. Mise au parc à 3 heures et demie très precises. On verra battre des terribles coqs à ce qu'il paraît.

WATTRELOS. — *C'est aujourd'hui dimanche que doit se jouer* chez Laloy, à la Vieille-Place, l'importante partie contre Achille le peintre de Leers (France). De gros paris ont été faits en cette occasion, notamment entre Jules Imbrecht dit le Lion et le tonnelier; aussi cette partie promet-elle d'être des plus interessante.

TOURCOING. — Lundi 6 janvier, aura lieu chez M. Jules Baer, estaminet de la Nouvelle Aventure, rue du Château, une belle partie d'un 2 de 3 pour 50 fr. contre la société de Mouseron, Mont-à-Leux. La mise au parc aura lieu à 4 heures précises.

— Dimanche 5 janvier aura lieu, chez M. Louis Verkamer, estaminet du Coq-Chantant, rue Saint-Louis, le rendage de la partie contre le Pont-de-Neuville. — Mise au parc à midi précis.

TIR A L'ARC

TOURCOING. — Aujourd'hui 5 janvier, aura lieu chez M. Donterlinque, estaminet du Pré-Catelan, rue de Gand, un grand tir à l'arc à la perche de 315 fr. La rotonde sera fermée et chauffée.

THEATRES

THEATRE DE ROUBAIX. — Dimanche 5 janvier 1896, à 8 h.: *La guerre à Madagascar*, drame militaire à grand spectacle en 5 actes et 8 tableaux, plus un prologue en 1 acte, et *Les Petits Mousquetaires*, opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux.

THEATRE DE TOURCOING (Salle des Fêtes, Place Leverrier). — Lundi 6 janvier 1896, à 8 heures 1/2. — *La Mascotte*, opéra-comique en trois actes

Avis. — Les bureaux de renseignements et annonces du *Journal de Roubaix* sont fermés les dimanches et jours fériés.

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX

Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17. ROUBAIX

Annonces légales

AGENCE GÉNÉRALE
rue de la Gare, 64, **Roubaix**

Dissolution de Société

Entre les soussignés :

M. Arsène FOURNIER, négociant en mercerie, demeurant à Roubaix, boulevard de Paris, n° 72;

Et M. Edmond-Louis GRANSIR, négociant en mercerie, demeurant à Roubaix, rue Nain, n° 6.

Il a été convenu ce qui suit :

Est et demeure dissoute purement et simplement, à partir du premier janvier, mil huit cent quatre-vingt-seize, la société en nom collectif existant entre les soussignés, pour faire valoir un fond de commerce de mercerie sous la raison sociale :

« FOURNIER & GRANSIR »

avec siège à Roubaix, rue Nain, n° 6, aux termes d'un contrat reçu par Me DUTHOIT, notaire à Roubaix, le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix, publié conformément à la loi.

Par dérogation à l'article seize du contrat de Société précité, la liquidation de la Société dissoute sera faite par M. Gransir seul.

Fait en quadruple original (dont deux pour la publicité), à Roubaix, le vingt-un décembre, *mil huit cent quatre-vingt-quinze.*

Un des quatre originaux de l'acte de société précité a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix; un autre a été déposé au Greffe de la Justice de Paix du Canton-Nord de Roubaix; le tout le trois janvier *mil huit cent quatre-vingt-seize.*

Pour insertion :

A. FOURNIER-CHEUS,
E. GRANSIR.

Etude de Me Charles THERY, notaire à Tourcoing.

Formation de Société

D'un acte reçu par Me Charles THERY, notaire à Tourcoing, soussigné le vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré.

Il appert que :

M. Gustave VANBLERICQ, employé de commerce, demeurant à Tourcoing, rue des Ursulines, et une autre personne dénommée au dit acte, ont formé entre eux une société en nom collectif à l'égard de M. VANBLERICQ, et en commandite seulement à l'égard de l'autre personne, ayant pour objet le négoce en tissus de laines et laine et coton et tout ce qui se rattache à ce genre de négoce, pour vingt années, qui commenceront à courir le premier février mil huit cent quatre-vingt-seize, pour finir le trente-un janvier mil neuf cent seize, sous la raison de commerce et la signature sociale :

Gustave VANBLERICQ et Cie

et dont le siège social a été établi à Roubaix, rue Pellart, numéro 47, dans la maison que la Société se propose d'occuper.

La signature, la gestion et l'administration de la société appartiennent à M. VANBLERICQ seul, il ne peut faire usage de cette signature que pour les affaires de la société inscrites sur les livres sociaux.

Aucun emprunt ne peut être contracté pour le compte de la société, si ce n'est du consentement du commanditaire, et ce, à peine de nullité, les comptes courants chez les banquiers sont seuls autorisés mais ne pourront excéder une somme de cinquante mille francs.

Le capital social a été fixé à la somme de cent mille francs fourni entièrement en espèces par le commanditaire qu'il s'est obligé de verser à la société au fur et à mesure de ses besoins.

Le commanditaire ne sera obligé qu'à concurrence de sa commandite.

En cas de décès de l'associé en nom collectif, la Société sera dissoute de plein droit.

Pour extrait conforme au dit acte dont une expédition a été déposée le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, à chacun des greffes du Tribunal de commerce de Roubaix et de la Justice de Paix du Canton-Nord de la même ville.

4119d (Signé) : C. THÉRY.

Immeubles à vendre

Etude de Me George RICHARD, docteur en droit, avoué à Montdidier.

ADJUDICATION

par suite de saisie immobilière

En l'audience des criées du Tribunal civil de première instance séant à Montdidier, au Palais-de-Justice de ladite ville, **le vendredi 17 janvier 1896,** à une heure de relevée, en un seul lot, de :

PREMIÈREMENT

UNE

PROPRIÉTÉ

à usage de

FILATURE

occupée par la société Hermann frères.

Sise à HANGEST-EN-SANTERRE (Somme), rue de la Tour

DEUXIÈMEMENT

TOUT LE

MATÉRIEL IMMEUBLE

par destination attaché à ladite usine.

DÉSIGNATION COMPLÈTE

de l'immeuble à vendre, telle qu'elle est insérée au cahier des charges.

Canton de Moreuil
Arrondissement de Montdidier
Département de la Somme

Premièrement. — Une propriété à usage de filature, occupée par la Société MM. Hermann frères, consistant en **maison d'habitation, ateliers de filature,** magasins, remises granges, construits en briques, située rue de la Tour, contenant en superficie, quatre-vingt-cinq ares dix-sept centiares, y compris les circonstances et dépendances, tenant d'un côté à Chantrelle-Heudain et autres, d'autre côté à Mesdemoiselles Benoist, d'un bout à M. Mortier-Prangère et d'autre bout à la rue.

Deuxièmement. — Tout le **matériel** immeuble par destination attaché à ladite usine, consistant notamment en dix-huit métiers à préparation, système *Hermann et Monraux*, six métiers à filer, deux bancs à broches, une machine à vapeur Carcol, de la force de quarante chevaux, un générateur de la force de cinquante chevaux, un gazomètre, deux métiers à retordre et doubler, en un mot tous les objets indispensables à l'exploitation de l'usine dont s'agit.

Mise-à-prix, outre **15,000 fr.** les charges.....

Pour visiter s'adresser sur les lieux à l'usine.

S'adresser, pour tous renseignements : 1° à Me RICHARD, avoué à Montdidier, poursuivant la vente; 2° et au greffe du Tribunal de première instance de Montdidier, où le